



115 Route du Vernéa
38440 MOIDIEU DÉTOURBE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
ARRÊTÉS DU MAIRE

Commune de
MOIDIEU-DÉTOURBE

Arrêté N°	Objet
2024-C-020	Règlement de la circulation sur VC1 – Route des Granges – Constructel pour Orange - Réparations

Le Maire de la Commune de MOIDIEU-DETOURBE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2213-2 concernant les pouvoirs de police du Maire en matière de circulation ;

Vu la demande de Constructel (José Pereira au 04.76.19.69.92. ou bellafortuno@constructel.fr) pour effectuer : Réparation d'une conduite endommagée ;

Considérant qu'il importe de faciliter l'accomplissement de cette mission sur la VC1 Route des Granges, sur 100 m au niveau du 800 Route des Granges ;

ARRETE

Article 1^{er} – Les travaux sur cette portion de La Route des Granges, seront entrepris entre le 9 et le 23 septembre 2024, pour une durée de 3 jours ;

Article 2 – La circulation sera rétrécie, pendant la durée des travaux, sur cette portion de voie, avec empiètement sur chaussée ;

Article 3 – Le demandeur devra se référer aux instructions délivrées par Vienne Condrieu Agglomération du Pays Viennois ;

Article 4 – Le demandeur devra laisser le passage du véhicule de ramassage des ordures ménagères le lundi matin (contact : 04.74.53.45.16.). ;

Article 5 – Le demandeur devra se référer aux horaires des bus, afin de leur laissant libre circulation (Service transport Vienn Agglo au 04.82.06.33.15. et Service Transisere au 04.26.73.69.99. ;

Article 6 - La signalisation appropriée de restriction (à indiquer en amont) et de protection du chantier est à la charge et sous la responsabilité du demandeur.

A charge à l'entrepreneur d'informer les riverains de la gêne occasionnée et de mettre en place la déviation appropriée, en laissant l'accès libre pour les services de secours.

Article 7 - Ampliation de cet arrêté sera transmis à Vienne Condrieu Agglomération, au Département, à la brigade de gendarmerie de Vienne Sud et à l'entreprise effectuant les travaux.

Fait à Moidieu-Détourbe, le 29 Août 2024.

Le Maire,
Christian PETREQUIN



Publiée sur le site www.moidieu-detourbe.fr le :

Point de casse à partir du poteau sur environ 15M

LES GRAN

MONNIER
YSAGISTE

Google

